COMMUNE DE BREAU DELIBERATION

Séance du 31 mars 2022

| Nombre de Membres | | |
|--------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 11 | 11 | 09 |

| Date de convocation : | 24 mars 2022 |
|-----------------------|--------------|
| Date d'affichage : | 24 mars 2022 |

OBJET DE LA DELIBERATION

2022 -11: Approbation du compte administratif du budget commune

L'an deux mille vingt-deux, le **31 Mars** à 19h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente, sous la présidence de M. THIBAUD Alain (Maire).

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

THIBAUD ALAIN, LESCURE MAGALI, FERRANDIS MYLENE, GRAS ANITA, PASQUIER LAETITIA, LEGRAND OLIVIER, DELEVILLE KARYNE, COLLET GILLES, M. VARIN ROMAIN, M. TREBUCHET ARNAUD

Absents ayant donné pouvoir Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

M. LAPRADE DANIEL DONNE POUVOIR A M. THIBAUD ALAIN
MME LESCURE MAGALI DONNE POUVOIR A MME FERRANDIS MYLENE
M. COLLET GILLES A ETE NOMME SECRETAIRE DE SEANCE

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. COLLET Gilles, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 du budget COMMUNE, dressé par M. THIBAUD Alain, Maire ; Après s'être fait présenter le Budget primitif, Le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, 1 – Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| | COMMUNE |
|-------------------------|------------|
| Investissement DEPENSES | 380 854.71 |
| Investissement RECETTES | 163 667.56 |
| Résultats reportés | 459 972.22 |
| EXCEDENT | 242 785.07 |
| DEFICIT | |

| | COMMUNE |
|-------------------------|------------|
| Fonctionnement DEPENSES | 334 405.76 |
| Fonctionnement RECETTES | 345 714.97 |
| Résultats reportés | 132 421.94 |
| EXCEDENT | 143 731.15 |
| DEFICIT | |

- 2 Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
- 3 Reconnaît la sincérité des restes à réaliser
- 4 Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ont signé les membres présents Pour extrait certifié conforme au registre Bréau, le 31 mars 2022

Le Maire

Alain THIBAUD

Envoyé en préfecture le 12/04/2022

Reçu en préfecture le 12/04/2022

Affiché le

ID: 077-217700525-20220412-2022_11-DE